

L'AVIS EN VERT

L'écologie politique
au fil des saisons



Sommaire ///

Editorial ///

Peau neuve - Locale Ecolo-Walhain 3

Près de chez nous /// Nouvelles d'ici et d'ailleurs

L'école à vélo, une alternative intéressante - Jacques Coppin 4

Vie politique /// Idées, réflexions, ...

Au rayon des bonnes nouvelles - Vincent Lethé 5

Des éoliennes citoyennes? - Marianne Sand 5

L'extension des sablières Hoslet - Danielle Gallez 6

Walhain, un paradis... pas pour tout le monde! - Agnès Namurois 8

Palestine - Que pouvons-nous faire? - Catherine Ronse 9

La semaine sans pesticides - Jean-Marie Gillet 10

A lire absolument - Danielle Gallez 11

Vie pratique /// Trucs et astuces verts au quotidien

Le coin du compost - Vincent Eylenbosch 12

Le 28 mars, de 20h30 à 21h30, éteignons tout! 12

Savez-vous que? - Catherine Ronse 13

Recette de Tante Jacqueline /// Manger sain et bon marché

Le panais, un bon légume d'autrefois - Jacqueline Foret 13

Prix orange /// Prix citron

14

Vie de la Locale ///

15



Editorial ///

Peau neuve - La Locale Ecolo-Walhain

On range la pelisse d'hiver et on sort résolument le bout du nez. On astique la bêche et on dispose les semailles en ordre de bataille. On fait réviser la bécane et on imagine de nouvelles balades. On s'active dans tous les coins, de Tourinnes à Perbais, de Walhain à Nil. Au milieu de ce tohu-bohu printanier, l'Avis en Vert n'est pas en reste. Il s'est fait tout beau pour vous plaire. Il était un peu pâlot et tristounet à la fin de l'hiver, nous disaient certains lecteurs. Alors, on lui a commandé un nouveau costume. Admirez... Bof! disent les grincheux, ça change quoi? L'habit ne fait pas le moine! Mais peut-être qu'il y contribue un peu? Enfin, on vous laisse juges...

Donc, avec cet habit neuf, l'Avis en Vert bien dans ses pompes continue sur sa lancée. Articles de fond, petites et grandes nouvelles locales, trucs et astuces écologiques, recettes bio, etc. Vous voulez y contribuer en donnant votre avis sur un article, en contestant un point de vue, en faisant des propositions? N'hésitez pas! Ça lui donnera matière à réflexion et des pistes d'actions concrètes pour ces temps difficiles.

La crise est là, elle frappe tous azimuts et tout le monde mais surtout les plus fragiles, y compris dans notre commune (voir l'article *Walhain, un paradis... pas pour tout le monde!*). Pourtant, certains pensent, et nous en sommes, que cette crise constitue aussi une opportunité pour repenser des modes de fonctionnement qui ont montré leurs limites. Au niveau local, cela pourrait se traduire notamment par la création de nouveaux liens entre les générations (*A l'école à vélo*), par d'autres formes de solidarité (*Des éoliennes citoyennes?*), par une consommation davantage branchée sur les possibilités locales, les circuits courts et les produits de saison (*Recette de Tante Jacqueline*). Au niveau international, par plus de solidarité avec ces hommes et ces femmes qui habitent des lieux qui pleurent: Kivu, Zimbabwe, Darfour, Palestine (*Palestine - Que pouvons-nous faire?*).

Nous espérons pouvoir contribuer, à notre niveau et avec votre appui, à démentir le «noircissement» ambiant (*Au rayon des bonnes nouvelles*) et à ne pas nous laisser trop impressionner par les indicateurs dans le rouge. Ma foi, on est verts ou on ne l'est pas! Et, comme le proclamaient tout récemment les écologistes du Brabant wallon réunis pour fêter leurs 25 ans de présence dans les Conseils communaux et CPAS:

«L'or vert est en chacun d'entre nous!»



Près de chez nous /// Nouvelles d'ici et d'ailleurs

L'école à vélo, une alternative intéressante - Jacques Coppin

C'est un cercle vicieux. Les migrations scolaires représentent près de la moitié des déplacements aux heures de pointe. Plus de voitures sur la route des classes multiplie les risques d'accident, provoque l'énervement et entraîne parfois des gestes inadaptés au volant. Au vu des accidents, les parents sont confortés dans l'idée que la navette scolaire est dangereuse. Ils recourent donc davantage à la voiture, plus rassurante que la marche ou le vélo.

Or, les arguments pour le vélo sont réels. C'est un exercice physique, un apprentissage de la concentration et de la confiance en soi, une leçon d'autonomie. Et c'est moins polluant. En optant très tôt pour le vélo, on éviterait le réflexe précoce du confort auto en toutes circonstances, bien difficile à lâcher plus tard.

«J'ai peur de laisser aller mon enfant seul sur la route», dit ce papa. Ensemble, c'est mieux! Le ramassage scolaire à vélo, développé notamment par l'association Pro Velo (www.provelo.org), est une alternative intéressante. Un groupe composé de maximum sept élèves du primaire et d'un accompagnateur adulte (le plus souvent bénévole) fait le trajet. Des petits groupes d'un même quartier se fixent rendez-vous à un endroit précis. Ils roulent selon un itinéraire convenu et chacun porte une veste réfléchissante. Des relais sont organisés à différents endroits. Le trajet est préparé en concertation entre les parents, les accompagnateurs et les enfants. L'assurance scolaire joue en faveur des enfants sur le parcours et une clause spéciale pour les accompagnateurs peut être incluse au contrat.

Plusieurs communes tentent des expériences. La Hulpe, par exemple, vient d'annoncer sa volonté de créer, du 1er avril au 31 octobre 2009, un convoi sécurisé permettant aux enfants d'aller à l'école à vélo. La Région wallonne propose même une marche à suivre pour établir des Plans de déplacements scolaires (PDS) dont certaines communes se sont déjà dotées. Il est vrai que la voirie ou les abords de l'école ne sont pas toujours hospitaliers pour les deux roues. C'est l'occasion de recenser des aménagements possibles avec les élèves et de les transmettre à la commune. Par exemple en prévoyant un réseau de sentiers, en sécurisant les rues, en proposant des marquages au sol.

En un coup de pédale comme en cent, le rayon vélo est inépuisable à condition d'y consacrer la volonté et les moyens voulus.

Source: Le Ligueur n°33- 06/09/06 – article de Patrice Gilly



Vie politique /// Idées, réflexions, ...

Au rayon des bonnes nouvelles - Vincent Lethé

Début juillet dernier, un article singulier paraissait dans un de nos grands quotidiens. Il concernait un projet au sénat roumain imposant aux journaux parlés et télévisés de ce pays un quota de moitié de bonnes nouvelles. L'idée a du bon, non pour endormir les dociles consommateurs d'infos entre deux publicités, mais pour informer aussi de ce qui va bien dans les nouvelles quotidiennes.

Car enfin quoi!, comme disait Michel Serrault, on ne parle jamais des bus du TEC qui arrivent à l'heure, pourtant ils arrivent (assez souvent) à l'heure et ça fait toujours plaisir. Encore heureux, direz-vous. Alors autant le faire savoir! Au lieu de plomber le moral des citoyens par le récit inlassable - et lassant - de prévisions pessimistes, de récessions incalculables, d'attentats aveugles, de catastrophes naturelles, de faillites du capitalisme ou de dégradations de l'environnement. D'accord, ça fera vendre moins de papier! Mais les discours catastrophistes sont terriblement démobilisateurs. N'importe quel économiste vous le confirmera.

Avec une dose quotidienne de déprime imposée, il ne faut plus s'étonner que chacun se referme dans sa bulle protectrice savamment entretenue par les marchands de bonheur de substitution. En 2008, il n'y a pas eu que l'élection d'Obama et le titre du Standard, quand même!

Des éoliennes citoyennes? - Marianne Sand

Une éolienne citoyenne, c'est un citoyen coiffé d'un chapeau de pales qui tournent au gré du vent, qui produit de l'énergie et qui est branché? Non, pas vraiment...

En fait, le principe de l'éolienne citoyenne est simple. Il s'agit de partager une partie des coûts d'investissement d'un parc éolien, entre un (ou des) des partenaire(s) public(s) et des partenaires privés (les citoyens), l'autre partie étant prise en charge par la société promotrice qui installe les éoliennes. A la clé, il y a la participation aux dividendes engendrés par l'utilisation des éoliennes et, en outre, le bénéfice d'un tarif préférentiel pour les consommateurs d'énergie verte qui sont par ailleurs actionnaires.

Un promoteur de parc éolien a défini 6 critères pour la mise en place d'un parc éolien citoyen:

- > la participation du citoyen,
- > l'intégration environnementale,
- > le potentiel de vent (appelé gisement vent),

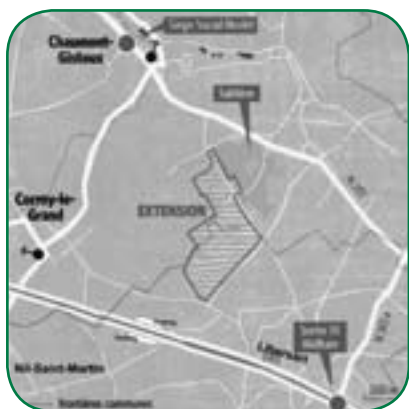
- > la participation communale,
- > l'expertise du promoteur,
- > le développement durable.

Un autre intérêt de la formule, c'est qu'il ne faut pas forcément être citoyen d'une de ces communes pour pouvoir devenir un citoyen éolien. En effet, plusieurs coopératives promotrices d'éoliennes (comme la coopérative «Alert Sassouffl» à Mesnil-Eglise!) proposent des parts de coopérateurs à tout un chacun qui veut le devenir. Il vous en coûtera environ 250€.

En Belgique, plusieurs communes se sont déjà organisées en ce sens et sont en passe de se constituer en intercommunales pour installer des parcs d'éoliennes sur leur territoire, notamment à Sommerain (près de Bastogne) et Montleban. Plusieurs autres communes, comme Baelen, Thimister-Clermont, Dison et Limbourg sont sur le point de réaliser une convention citoyenne avec un promoteur.

A Walhain, des projets se dessinent pour l'installation d'éoliennes, notamment un projet d'éoliennes citoyennes. En tant qu'écologistes, nous sommes davantage intéressés par ces éoliennes citoyennes car elles sont basées sur des principes d'économie solidaire.

L'extension des sablières Hoslet - Danielle Gallez



Les sociétés Hoslet et SITA, associées pour les besoins de la cause, exploitent des sablières à Chaumont. Elles ont introduit, il y a longtemps déjà, une demande d'extension de la zone d'extraction pour une superficie de 100ha sur des terres situées dans les communes de Walhain et de Chaumont-Gistoux.

En réponse à cette demande, la Région wallonne a adopté un avant-projet de révision du plan de secteur¹, assorti de conditions, pour y inscrire cette nouvelle zone d'exploitation.

1. Le plan de secteur détermine les affectations et les principales infrastructures pour un territoire donné. Ici, on parle du plan de secteur de Wavre-Perwez-Jodoigne.

L'extraction du sable relève d'une activité économique dont le bien-fondé est évident et mieux vaut l'exploiter chez nous que de l'importer à grands frais. De plus, cette activité génère de l'emploi. Mais une telle extension n'est pas sans poser question et susciter quelques inquiétudes. Il n'est pas possible d'envisager la complexité de ce problème dans le cadre d'un article. Nous nous limitons donc à en souligner certains aspects.

La surface d'extension sera-t-elle réellement de 100ha ou bien sera-t-elle réduite en fonction de la capacité moins productive de certaines zones? A terme, les terrains agricoles «sacrifiés» seront-ils rendus à l'agriculture et dans quelles conditions? Sinon, quel type de réhabilitation? Quid de certaines anciennes carrières exploitées sans permis à Chaumont, de l'éventuelle pollution de la nappe phréatique, de la proximité d'une zone Natura 2000?

Pour Walhain, la question la plus cruciale sera sans doute celle du trafic généré par l'extension. Au plus fort de l'activité, on prévoit 1000 à 1200 mouvements de camions par jour. L'idée initiale de construire un échangeur ouvert à tous, à la limite entre Corroy-le-Grand et Nil-Saint-Martin, afin de permettre l'accès de ces camions à la E411, est écartée pour le moment. Des alternatives sont sur la table. Elles ont été proposées par un bureau d'étude et examinées à deux reprises par la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (la CRAT). Quelles sont ces alternatives? Sont-elles discutables? Si nécessaire, quelles contre-propositions intéressantes peut-on avancer?

Les communes concernées ont des préoccupations à la fois semblables et différentes. Pour Chaumont, un des enjeux est de détourner l'important charroi traversant actuellement le village et de déplacer les installations d'entretien qui y sont situées vers le nouveau site. On peut le comprendre. Chaumont a assez souffert... Pour Walhain, il s'agit d'éviter que les riverains de l'extension ne subissent diverses nuisances: bruit, poussières, trafic. Pour les deux communes, il y aura apport financier. Mais à quelle hauteur?

En temps voulu, et sans doute pas dans l'immédiat, la population sera invitée à participer à une enquête publique portant sur cette révision du plan de secteur. Autant savoir et s'informer... Un dossier plus complet et actualisé est consultable sur notre site www.ecolowalhain.be.

Walhain, un paradis... pas pour tout le monde! - Agnès Namurois

S'il est vrai qu'il fait bon vivre à Walhain, il est vrai aussi qu'une partie de la population a parfois du mal «à nouer les deux bouts» et à faire face à tous ces problèmes de la vie quotidienne qui surgissent en même temps: logement, emploi, santé, scolarisation des enfants, loisirs de ceux-ci, etc. Il est des moments de l'existence où l'on peut avoir l'impression d'être noyé-e dans la masse des difficultés, financières entre autres.

Le CPAS peut jouer, en cas d'accident de la vie, un rôle déterminant grâce notamment à l'octroi de l'aide sociale. Tout le monde paie ses impôts et tout le monde peut donc, en situation difficile, avoir recours à son CPAS. A Walhain, en 2008, 38 personnes (15 femmes et 23 hommes) ont bénéficié du revenu d'intégration sociale versé par le CPAS. Cela fait 17 personnes de plus qu'en 2007.

Walhain, une commune riche? Certes, mais manifestement pas pour tout le monde. Les multiples aides et services offerts par le CPAS sont fréquemment sollicités: repas chaud, taxi social, buanderie, aide financière pour soins médicaux, aide juridique et administrative, psychologique, etc. Ces mécanismes de solidarité sont importants et il ne faut pas avoir honte d'y recourir¹.

La perte d'un emploi peut aussi entraîner la personne qui en est victime dans une spirale qu'elle ne maîtrise plus. A Walhain, en décembre 2008, il y avait quelque 240 demandeurs d'emploi, dont 50 chômeurs temporaires (contrats précaires et de courte durée), pour une population en âge d'activité de quelque 3600 personnes. Le nombre de ces chômeurs temporaires risque d'augmenter en période de crise. Sans compter toutes ces personnes qui ont un emploi mais dont le revenu est si faible (voir l'explosion des titres-services) qu'il ne permet pas de faire face au coût élevé de la vie en Brabant wallon.

Walhain doit donc, comme d'autres communes, faire face à une précarisation d'une partie, certes peu importante encore, de sa population. Et elle le fait, avec tous les moyens dont elle dispose.

Mais il est une autre fragilité dont il faut parler, celle qui entraîne les personnes dans l'isolement et le désarroi de la solitude. La solidarité se révèle alors autre que socio-économique, elle devient relationnelle. Là, tout ce qui peut favoriser le vivre ensemble, le lien social, doit être mis en œuvre. La Commune est sans doute en première ligne par exemple par la création de services de proximité, l'aménagement du cadre de vie, d'espaces de rencontre au cœur des villages, etc.

1. CPAS de Walhain, Rue Chapelle Sainte Anne, 12 – 1457 Walhain – 010/65.89.33

Mais il appartient aussi à chaque habitant d'éviter le repli sur soi si fréquent dans les communes dites riches, d'être attentif à son voisinage, de s'impliquer dans ce vivre ensemble sans tout attendre du pouvoir communal. De contribuer à ce que la commune soit concrètement «une commune solidaire».

Palestine - Que pouvons-nous faire? - Catherine Ronse

Alors que la fin d'année nous invitait à la fête, nous avons été bousculés par des images et récits de guerre nous venant de la Palestine. Israël avait décidé de mettre le Hamas hors jeu, afin «d'assurer sa sécurité» jusqu'à ce que l'opinion internationale, émue par tant de violence, en implore l'arrêt. Sans compter les tués et les blessés à soigner, il faudra maintenant reconstruire – avec l'aide des fonds européens, qui proviennent bien sûr de nous tous! – les maisons, hôpitaux, bâtiments publics, routes et infra-structures qui furent construits... avec l'aide des mêmes fonds européens! Un comble! En attendant sans doute qu'ils soient à nouveaux détruits ou rendus inutilisables! Un monde fou!

Il y a 60 ans déjà, une partie du peuple palestinien (après une guerre gagnée par Israël contre les pays arabes voisins) fut chassée de ses maisons et villages. Depuis, cette population vit dans des camps de réfugiés (des tentes dans un premier temps, des bâtiments «en dur» ensuite). L'autre partie de la population a été, au fil du temps et des guerres, acculée à vivre de plus en plus coupée du monde, Israël menant en Cisjordanie une politique de fermeture des frontières, d'étouffement économique, de colonisation et d'expropriation des bonnes terres et j'en passe! La construction du Mur, illégale selon le Tribunal de La Haye, se fait à l'intérieur du territoire palestinien, en confisquant aux Palestiniens les points d'eau et autres opportunités. La liste est sans fin.

Cette oppression ne peut mener qu'à la violence... Terrorisme d'état face au terrorisme des groupes de résistants dans le pays occupé. L'armistice fragile qui a été obtenu ne pourra pas durer s'il n'y a pas de volonté réelle de la part des USA, de l'UE et des autres puissances internationales de tout mettre en œuvre pour trouver une RÉELLE solution politique.

On a crié à la violation des droits humains, mais Israël ne sera pas traduit devant la justice, comme on l'avait fait croire. Israël jouit de relations privilégiées (surtout économiques et militaires) avec l'Europe et, tout récemment, le niveau de ces accords a encore été rehaussé. Pourtant, il est convenu que ces avantages soient subordonnés au respect des droits humains, ce qui n'est pas le cas ici!

Que pouvons-nous faire, en tant que citoyens, dans la vie quotidienne, pour exprimer notre désaccord devant cette situation? Nous pouvons choisir de ne plus acheter de produits israéliens. Nombre d'entre eux sont en vente dans les magasins et ont bénéficié des réductions de taxe accordées par l'UE. Produits agricoles: pommes de terre, tomates, fraises, agrumes (Carmel, Jaffa), dattes selon les saisons, fleurs coupées... ; mais aussi boissons (Soda Club), plastiques... De nombreux produits bio proviennent d'Israël.

De cette manière nous indiquons à l'UE que nous refusons sa politique en ce domaine et que nous soutenons la demande des composantes de la société civile palestinienne ainsi que d'organisations pacifistes israéliennes adressée à la communauté internationale dans l'appel BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanction - www.bds-palestine.net). Cet appel vise à dénoncer et à faire cesser la politique israélienne de destruction de la société palestinienne.

«Seuls, nous sommes seuls jusqu'à la lie,
N'étaient les visites d'un arc-en-ciel.»

Mahmoud Darwich (poète palestinien mort en août 2008)

La semaine sans pesticides - Jean-Marie Gillet

Pendant 10 jours (à Walhain, en Belgique et en Europe, du 20 au 30 mars), des associations ainsi que des collectivités, des jardinerie, des agriculteurs, organisent des actions variées pour sensibiliser tous les publics sur les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides et pour prouver que des alternatives viables aux traitements chimiques existent. Nous ne pouvons que vous recommander la lecture du très beau site www.adalia.be de l'association chargée d'organiser la semaine sans pesticides en Région wallonne.

La violence de certaines réactions devant le respect par notre commune des prescriptions de la Région wallonne (et de l'Europe) en la matière laisse pantois. Et pourtant, il s'agit d'abord du respect de la vie: la santé de ceux qui manipulent ces produits extrêmement toxiques, la vie des animaux de nos jardins, la vie des poissons de nos rivières. Voyez plutôt nos abeilles qui disparaissent sous l'effet des nouveaux produits phytosanitaires: elles sont pourtant considérées comme les meilleurs indicateurs de l'état de notre environnement. Si elles vont mal, c'est bientôt nous qui irons mal.

Pour compenser une plus faible utilisation des herbicides, la Commune a investi dans des systèmes de brossage mécanique pour le nettoyage des nos rues et trottoirs. Le travail fut très laborieux la première année, en 2007. Il fallait enlever et embarquer de grandes quantités de terres et graminées qui avaient envahi nos voiries malgré un recours systématique à des pesticides puissants durant des décennies. En 2009, le

service travaux va trouver son rythme de croisière dans ce type de nettoyage, des herbicides moins durs étant encore utilisés là où la loi nous l'autorise pendant une période de transition. Autre évolution: les copeaux de bois qui protègent les petits massifs de verdure. Beau et naturel.

Durant la semaine sans pesticides, la Commune organisera une conférence avec l'association Natagora sur le thème des jardins au naturel. L'association Natagora était déjà présente durant la journée découverte des jardins au naturel l'an dernier. Durant cette semaine, des agents communaux suivront aussi une formation d'«applicateur» afin de les sensibiliser aux risques liés à l'emploi de ces produits, tant pour eux que pour l'environnement lorsque utilisés abusivement, ce qui est trop souvent le cas.

Comme la Commune a commencé à le faire en matière d'énergie, l'an prochain elle espère pouvoir profiter de la «semaine sans pesticides» pour partager les expériences communales avec tous les citoyens.

A lire absolument - Danielle Gallez

«Chastre et Walhain», dans la collection Patrimoine architectural et territoires de Wallonie (publié par le Service public de Wallonie, aux éditions Mardaga, 2008).

Très bel ouvrage, pas trop cher (17€), qui nous offre un tour de Walhain à la découverte de ses plus belles maisons et de ses plus beaux paysages (oui, il y en a encore!), accompagné d'un texte qui ne manque pas d'intérêt car il propose aussi des stratégies d'aménagement.

Par exemple: « Le village s'inscrit dans un environnement rural homogène encore bien présent. Des perspectives agréables vers le ruisseau et ses prairies piquées de saules têtards existent encore mais elles sont compromises à moyen terme par la colonisation de lotissements à proximité immédiate du cours d'eau. » De quelle entité de Walhain s'agit-il? *

* Il s'agit de Letrines



Vie pratique ///

Trucs et astuces verts au quotidien

Le coin du compost - Vincent Eylenbosch

Deuxième épisode

Si vous êtes convaincus de l'intérêt d'un compost, voici quelques trucs et ficelles. Si ce n'est pas le cas, relire l'AEV n°51.

Le compostage est le résultat du recyclage de matières organiques. C'est de l'humus contenant des organismes vivants et minéraux pouvant servir de nourriture aux plantes. Mais que composter? En principe, tout ce qui est produit par la nature peut être composté: les restes de cuisine comme les épluchures, résidus de repas, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, huiles de friture dispersées sur le tas ; les déchets de jardins comme les coupes de gazon, feuilles mortes, branches coupées ; les litières d'animaux domestiques ; les cendres de bois.

Le compostage en tas est le plus facile à réaliser si l'on dispose d'un espace suffisant. Dans un endroit ombragé et sur un espace de terre grossièrement labouré, disposer d'abord une couche composée de matériaux grossiers tels que tiges ou branchages coupés en petits morceaux ou encore du broyat. Sur cette première couche, déposer chaque jour les déchets de cuisine et de jardins. Pratiquer de cette manière jusqu'à ce que le tas mesure 1,50 m de haut. Plus le tas est haut, mieux cela vaut. En pratique, un tas de 1 m de haut avec une base de 1,20 à 1,50 m s'avère facile à manipuler.

Il faut veiller à toujours mélanger les déchets très humides et les déchets plus secs comme des branches broyées, des copeaux ou des feuilles. La tonte de pelouse sera préalablement séchée ou ajoutée en très petites quantités. Le tas sera protégé de la pluie et du lessivage par un petit toit ou une couche protectrice de paille, de carton épais ou de jute. L'air doit cependant pouvoir circuler. Si ces conditions sont respectées, la température au sein du tas de compost doit s'élever rapidement dans les jours qui suivent sa mise en place. Elle peut atteindre 70°C. L'élévation de température signifie que les organismes décomposeurs sont entrés en action. Les températures entre 50 et 65 degrés sont idéales car elles permettent la destruction complète des semences et des organismes porteurs de maladies. A suivre...

Source: Composter les déchets organiques. Une initiative du Ministère wallon de l'Environnement

Le 28 mars, de 20h30 à 21h30, éteignons tout!

Ce 28 mars, des millions de personnes à travers le monde éteindront leurs lumières. Un geste symbolique très puissant pour démontrer qu'en travaillant ensemble, les hommes peuvent créer une différence dans la lutte contre le changement climatique. De nombreuses villes et communes partout dans le monde se sont déjà engagées à participer. C'est le WWF qui organise cette soirée baptisée Earth Hour (Heure pour la Terre).

Savez-vous que? - Catherine Ronse

Les légumes constituent une des bases d'une bonne santé, et parmi ceux-ci les légumes crus ont un rôle fondamental. C'est pourquoi, même en hiver, on voit les salades «fleurer» sur les tables, alors que celles-ci ne sont pas du tout de saison et qu'il a fallu dépenser beaucoup d'énergie pour les faire pousser.

Il est pourtant possible de les remplacer avantageusement, tant pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie – et ce jusqu'à la nouvelle saison – par des tas d'autres légumes. Tout d'abord, il y a la salade de blé (souvent assez chère, mais elle ne pèse pas lourd) mais aussi la scarole, le chicon, le pourpier et consorts, dont on mange les feuilles. Puis il y a tous les légumes qu'on peut râper ou trancher finement en commençant par la carotte, les diverses sortes de choux, le céleri rave, le radis noir, etc.. qui nous permettent de varier agréablement nos menus et d'introduire des saveurs moins ordinaires.



Recette de Tante Jacqueline ///

Manger sain et bon marché

Le panais, un bon légume d'autrefois ¹ - Jacqueline Foret

Environ 600 grs de racines de panais pour deux personnes. Brosser les racines, bien rincer, faire cuire à la vapeur: démarrer la cuisson à feu vif puis continuer à toute petite température, toujours avec couvercle. Surveiller la cuisson. Elle est terminée lorsqu'on peut traverser aisément une racine avec la pointe d'un couteau. Enlever la peau qui part avec une très grande facilité. Mettre le panais dans un plat creux, réduire en purée à la fourchette. Saler, poivrer selon le goût. Ajouter de la crème fraîche, moins grasse que du beurre et plus onctueuse, et une poignée de fromage râpé. Bien mélanger. Rajouter de fromage râpé sur le dessus et mettre à gratiner. Cette recette est facile à préparer, bonne et pas chère.

¹ Le panais se trouve maintenant chez de nombreux marchands de légumes. Mais il se cultive aussi aisément. En avril, semer les graines de panais en lignes distantes de 30cm. Quand les plantes ont 2 feuilles, éclaircir à 25-30 cm. Récolter de novembre à mars (le panais n'est guère sensible au gel).



Prix orange ex-aequo ///

Aux pouvoirs publics - Institut du Patrimoine Wallon, Région wallonne et Commune - qui ont négocié l'achat du Vieux Château de Walhain, jusqu'alors propriété privée, permettant ainsi aux citoyens de se réapproprier leur patrimoine et leur histoire et d'assurer l'avenir de cette zone marécageuse d'une grande richesse écologique.



Le château de Walhain vers 1600
Gravure de Harrewijn

Prix orange aussi à l'asbl «Les Amis du Vieux Château» et à son président Yves Bauwens qui se battent depuis plus de 20 ans pour la conservation du site.



Prix citron ///

Au lobby nucléaire - dont cette firme productrice d'électricité bien connue en Belgique - qui envahit l'espace public et les médias pour ravalier le débat nucléaire si sérieux à une pub faite de slogans dignes des poudres à lessiver. Ne confondons pas enzyme glouton et uranium enrichi ! Sans compter que cette propagande, dont le coût s'élève à quelque 2.000.000€, se fait en partie avec de l'argent public, le nôtre donc... ! Ecolo ne refuse pas un débat sur l'énergie nucléaire. Mais un tel envahissement manipulateur appelé « forum nucléaire », non et non ! Un prix citron fluo, assurément!

Dernière minute: au moment de boucler ce numéro, nous trouvons dans nos boîtes aux lettres la pub électorale du ministre André Antoine « Quoi de neuf à Walhain? ». Nous ne pouvons résister au plaisir d'attribuer deux prix aux auteurs de cette pub .

Prix orange spécial cdH

A André Lengelé, conseiller communal de l'opposition et ex-échevin. Dans ce tract électoral, sous la rubrique « Walhain : des défis, des réponses », André Lengelé décrit et applaudit les nombreux projets mis en place par la nouvelle majorité Ecolo-Wal1. Merci pour ce soutien inattendu !

Prix citron

Au ministre André Antoine. En attribuant les tous derniers projets et réalisations de l'actuelle majorité à l'« équipe d'André Lengelé » (sic!) qui fait partie de l'opposition et à Robert Decelle qui s'est retiré de la vie politique locale, il montre sa belle méconnaissance de la composition politique de la majorité à Walhain .

ecolo Vie de la Locale ///

Walhain

Notre locale a deux nouvelles secrétaires: Marianne Sand et Catherine Ronse. Marianne habite à Nil-St-Vincent. Elle représente Ecolo au Conseil de l'Action Sociale depuis 2000 et remplit depuis 6 ans la fonction de trésorière au sein de la locale. Catherine habite Walhain. Elle a participé en 1980 à la création du parti Ecolo dans lequel elle a toujours milité, y occupant diverses fonctions.

Ensemble, Marianne et Catherine assureront l'animation de la locale Ecolo de Walhain, tâche qui fut assumée durant quatre ans, avec ténacité et dévouement, par Jacques Coppin que nous remercions chaleureusement. Il devient notre webmaster chargé de dynamiser le site web www.ecolowalhain.be.

Enfin, Vincent Lethé s'est donné pour challenge d'accueillir les nouveaux membres. C'est donc à lui que vous vous adresserez après la lecture de ce numéro, toutes affaires cessantes...

Vos élus et représentants Ecolo Walhain

Des questions, des idées, des remarques? N'hésitez pas à nous contacter.



Agnès Namurois

Echevine
Logement, Accueil extra-scolaire,
Participation, Jumelages et
Coopération
010/65.83.97
agnes.namurois@walhain.net



Jean-Marie Gillet

Echevin
Energie, Mobilité,
Informations
et Environnement
010/65.74.41
jean.marie.gillet@walhain.net



Marianne Sand

Conseillère au CPAS
010/65.07.83
marianne.sand@hotmail.com



Danielle Gallez

Secrétaire de l'ALE
010/65.88.16
daniellegallez@yahoo.fr

Secrétaires du groupe:

> Marianne Sand - 010.65.07.83 – marianne.sand@hotmail.com

> Catherine Ronse – 010.65.68.72 – ronsecat@belga.com.net

Accueil des nouveaux membres: Vincent Lethé – 010.65.55.22 – vincent.lethe@publilink.be

Webmaster: Jacques Coppin – 010.65.64.03 – jacques.coppin@skynet.be

A vos agendas pour nos deux prochains rendez-vous

Le Café politique, c'est un lieu ouvert à tous, où l'on débat autour d'un café (ou d'une autre boisson, évidemment!) de thèmes précis liés à la vie politique. Parfois, il y a des invités spécialisés dans le domaine abordé. Mais le principe, c'est que tout le monde a la parole car il s'agit bien d'échanger des idées, des points de vue différents et d'éclairer la discussion. Pour nos deux prochains Cafés politiques, nous vous proposons:

>> Samedi 28 mars 2009

Quels défis pour l'agriculteur, aujourd'hui et demain?

Nous voudrions mieux comprendre les problèmes que vivent les agriculteurs, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et leurs perspectives d'avenir.

Rendez-vous donc pour en débattre le samedi 28 mars* au Centre culturel E. Jadinon, Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent.

* Initialement prévu le 7 mars, ce Café politique est reporté au 28 mars pour des questions d'agenda.

>> Samedi 09 mai 2009

Qu'attend-on d'Ecolo?

Sur quels terrains, à propos de quoi attendez-vous qu'Ecolo agisse concrètement? Au plan local, certes, mais aussi au plan régional, élections obligent! N'hésitez pas à venir nous interpellier.



CONTRETEMPS ET MARÉES

Ce Café politique aura lieu le samedi 9 mai, de 16h à 18h00, chez Catherine et Michel Ronse-Installé - Rue du Bourgmestre Gilisquet, 31 - Walhain. Invités surprises.

Il sera suivi d'un apéro-concert, de 18h à 19h, animé par «Contretemps et marée», un groupe 100% Walhinois.

Si vous voulez soutenir la Locale et contribuer à la parution de l'Avis en Vert, voici un n° de compte: 001-2720469-83. Mention: **«Allez les Verts!»**
Ce serait pour nous un précieux encouragement.

Comité de rédaction: Jacques Coppin, Danielle Gallez, Michel Installé, Vincent Lethé, Agnès Namurois, Catherine Ronse

Maquette et mise en page: Sandra Velarde Gonzalez

Editrice responsable: Marianne Sand, Rue Warichet, 6 - 1457 Nil-Saint-Vincent

Imprimeur: A.P.N. Entreprise de travail adapté a.s.b.l., rue du Commerce 15 - 1400 Nivelles